



La chronique Ovine

Semaine 50 du 17 décembre 2021

Pâture sous les pommiers sans risque



Après la récolte des pommes, les brebis consomment l'herbe des inter-rangs jusqu'au pied des arbres et les fruits tombés au sol.

Ces aliments sont d'une valeur alimentaire suffisante pour couvrir leurs besoins. La consommation de pommes ne pose pas de problème sanitaire. Les règles de pâture sont les mêmes que sur les prairies avec en plus, une sortie de la pommeraie aux premiers dégâts sur les arbres. Afin de l'éviter, il est conseillé de ne pas

réaliser des luttés dans les pommeraies car les béliers peuvent consommer les branches. Chez les femelles, cela est surtout observé lorsque la ressource en herbe n'est pas suffisante, lorsque le temps est pluvieux ou bien lorsqu'elles stagnent sur une même zone (à proximité des auge par exemple). Enfin, il est préconisé de disposer d'un système d'irrigation suffisamment haut, à 80 cm de hauteur minimum, afin qu'il ne soit pas endommagé par les animaux.

Cuivre : un faux problème ?

Dans les pommeraies traitées au cuivre, l'herbe peut ne présenter aucun risque sanitaire pour les brebis, ou bien concentrer des niveaux pouvant être jusqu'à 6 fois supérieurs au seuil de toxicité. Et pourtant, même si la prudence reste de mise, peu de problèmes sanitaires sont relevés par les éleveurs mettant en œuvre cette pratique. Ce constat peut s'expliquer par la présence de certains oligo-éléments comme le soufre, le molybdène et le fer qui réduisent la sensibilité au cuivre. Pour en savoir plus, une fiche technique « *des brebis sous les pommiers* » et un film d'animation « *brebis et verger : le pâturage fructueux* » sont à votre disposition sur www.inn-ovin.fr et www.idele.fr.

Photo semaine 50-21 : Des règles de conduite sont à respecter afin de préserver les arbres.

CP : CIIRPO

Equipe technique ovine de Bourgogne-Franche-Comté et Laurence Sagot (Institut de l'Elevage/CIIRPO)